

LE P'TIT CURIEUX



Joyeuses Fêtes!



volume 7 • numéro 1 • Décembre 2013



Le mot du coordonnateur



**Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1^{er} mars 2014.
Merci !**

Collaborateurs :

**François Bernard
819-397-4616**

**Ghislaine B Lampron
819-397-5664**

Erika Faucher

**Marie-Claude Rocheleau
819-397-2964**

**France Valence
819-397-2539**

Bonjour à chacun d'entre vous,

Nous voici déjà au terme de l'année 2013 qui a passé à une vitesse vertigineuse pour certains et fut longue pour d'autres. Elle nous a aussi donné des moments de joies et de peines, des moments où nous avons recouvré la santé ou d'autres où la maladie est apparue, des moments inoubliables avec des gens qui nous sont proches et qu'on aime, bref, nous voici à l'heure du bilan qui je l'espère est positif pour vous. Profitons donc de cette période pour faire notre bilan personnel et engranger dans notre mémoire les plus beaux moments de cette année.

Au niveau de la municipalité, 2013 fut une année bien remplie et je laisserai à madame la mairesse le soin de vous en faire part dans son mot. Pour les différents organismes aussi les activités et les occasions de s'impliquer n'ont pas manqués, que l'on pense à l'OTJ avec la Fête Nationale et plein d'activités sportives, aux Fermières avec leur bingo, la Fabrique avec sa criée, la Société St-Jean-Baptiste avec ses concours ou encore la Fadocq avec ses soirées dansantes pour n'en nommer que quelques unes. Plusieurs bénévoles se sont dévoués tout au long de l'année pour animer notre municipalité et faire qu'il fait bon vivre à St-Lucien.

Pour votre journal, sachez que les bénévoles qui le conçoivent n'ont pas chômé non plus et je tiens à remercier du fond du cœur Marie-Claude Rocheleau, France Valence, Ghislaine B. Lampron Érika Faucher et Catherine Paradis pour leur implication et leur temps tout au long de l'année. Merci aussi aux responsables des organismes pour vos textes, sans vous le journal n'aurait pas sa raison d'être.

Je veux féliciter madame Thérèse Dubois, gagnante d'une carte cadeau de 50\$ lors de notre dernier numéro.

En terminant, je tiens à vous souhaiter de la part de l'équipe du journal et en mon nom personnel une année 2014 remplie de santé, joies, amour et succès dans tout ce que vous ferez. Que cette année vous comble de bonheur et qu'elle soit le départ d'une longue période de prospérité pour vous et chacun des vôtres.

François Bernard
Coordonnateur, Bernardf58@hotmail.com



Les nouvelles du conseil municipal



Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre.

Le 3 novembre dernier, il y a eu élections municipales. Les élu(e)s du Conseil municipal 2013-2017 sont François Bernard, Diane Bourgeois, Daniel Gaudet, David Gauthier, Sylvie Lampron, Ghislaine B. Lampron et Suzanne Pinard Lebeau comme mairesse. Je tiens à remercier tout particulièrement MM Raymond Breton et Gilles Houde ainsi que Mme Marie-Claude Rocheleau pour leur implication et leur engagement au sein du précédent conseil. Je tiens également à féliciter les nouveaux élu(e)s qui se sont joints à l'équipe soit lors de l'élection ou par acclamation. Les comités de travail ont été constitués. De nombreux défis sont à nos portes. Merci de nous faire confiance. Nous vous invitons à une séance extraordinaire du Conseil municipal, le 16 décembre prochain, pour la présentation du budget 2014.



Au niveau du bureau municipal, l'aménagement paysager a été complété ainsi que l'éclairage de l'affiche identifiant la Municipalité de Saint-Lucien. Une génératrice de 14000 watts a été acquise et les installations électriques requises pour son installation complétées. Cette génératrice était requise étant donné que le centre de commande lors d'un sinistre sera localisé au bureau municipal.

Au niveau de la voirie, les ententes pour l'entretien d'hiver des bornes sèches ont été signées.

Au niveau de l'urbanisme, le règlement 2013-038 a été adopté régissant l'accès et le stationnement au niveau de l'école et du centre communautaire.

Au niveau de l'école, le drainage et le pavage de la cour ont été complétés.

Au niveau de l'hygiène du milieu, afin de se conformer au Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond et afin d'y répondre, le Conseil municipal a choisi comme moyen de compostage, le compostage individuel par nos citoyens par l'amas des matières organiques sur leur propriété personnelle. Je tiens à vous rappeler que l'année 2014 est une année de vidange pour les fosses septiques.

Deux dossiers importants qui ne sont pas sous gérance municipale sont au cœur de nos préoccupations soient celui du maintien du bureau de poste dans notre municipalité et celui de la réduction de la taxe scolaire. Au niveau du maintien du bureau de poste, des démarches sont en cours depuis plusieurs mois et nous espérons que l'aboutissement de ces démarches nous amènera un résultat positif. Au niveau de la réduction de la taxe scolaire compte tenu des services offerts par la CSD, des démarches sont actuellement en cours afin de nous permettre au moins d'obtenir des mesures compensatoires advenant que la réduction des taxes scolaires ne soit pas possible. De plus, je suis en attente d'une rencontre avec la ministre de l'éducation ou son adjoint pour échanger sur le sujet et défendre notre dossier.

Le temps des fêtes de Noël et du Jour de l'An approche à grands pas. Les membres du Conseil municipal ainsi que les employés municipaux vous souhaitent de partager de bons moments avec votre famille et vos amis. Santé, bonheur et prospérité sont nos vœux les plus chers pour vous et vos proches.

Joyeuses Fêtes !

Suzanne Pinard Lebeau, mairesse



Bonjour,

La période des fêtes est propice aux rassemblements donc prenez le temps d'y participer avec des gens précieux pour vous et ainsi vous pourrez partager et conserver de bons souvenirs de ces rencontres.

Joyeuses Fêtes !

Lynda Lalancette,
dg/secr.-trés.

Bonjour à toutes et à tous,

La période des fêtes est arrivée. Profitons de cette belle occasion pour laisser la routine de côté, se reposer et partager avec nos proches des moments précieux de joie, d'amour et d'amitié.

Je vous souhaite beaucoup de bonheur, de santé et de paix pour la nouvelle année, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers.

Joyeux Noël et Bonne Année

Alain Turcotte.



PRÉVENTION INCENDIE

par Joël Perron, préventionniste



CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LE TEMPS DES FÊTES

Gardez de bons souvenirs de votre temps des fêtes en suivant les conseils décrits ci-dessous. Vous éviterez ainsi des incidents fâcheux comme un incendie ou une surcharge électrique. Joyeux temps des fêtes !

L'arbre de Noël

- Achetez un arbre qui vient d'être coupé; il restera vert plus longtemps et posera moins de risques d'incendie.
- Un arbre ayant une plus forte teneur en eau est plus sécuritaire; vérifiez toujours s'il est frais avant de l'acheter. Si l'arbre est frais, très peu d'aiguilles tomberont lorsqu'on le frappe contre le sol. Les aiguilles devraient se relier et non se casser et la résine sur la souche devrait être collante.
- Placez l'arbre dans un support à pattes bien espacées pour un meilleur équilibre et ayant un gros réservoir d'eau dans lequel la base du tronc doit être immergée. Surveillez le niveau d'eau dans le réservoir.
- Installez l'arbre dans un endroit loin des sources de chaleur telles que radiateurs, postes de télévision, foyers, conduits de chauffage et fenêtres ensoleillées. N'obstruez pas les portes et les fenêtres.
- Ne mettez jamais de bougies allumées dans l'arbre.
- Sortez l'arbre dehors immédiatement après les fêtes.

Les décorations

- Choisissez des décorations qui sont ininflammables, non combustibles et non conductrices.
- Si vous avez des enfants ou des animaux domestiques, n'utilisez pas de décorations qui sont trop petites.
- Évitez d'utiliser les cheveux d'ange et la neige en aérosol qui constituent un mélange qui peut être très combustible.
- Ne mettez pas de décorations métalliques sur l'arbre. Si elles entrent en contact avec des fils électriques défectueux, elles présenteront un risque d'électrocution.

Les lumières

- Utilisez exclusivement les jeux de lumières certifiés par la CSA.
- Utilisez les jeux de lumières qui conviennent à l'environnement. Les jeux de lumières d'intérieur

ne doivent pas être utilisés à l'extérieur parce qu'ils ne sont pas dotés de raccordement à l'épreuve des intempéries. Rappelez-vous également que certains jeux de lumières d'extérieur dégagent trop de chaleur à l'intérieur.

- Vérifiez tous les jeux de lumières avant de les utiliser. Vérifiez s'il y a des ampoules craquelées ou des fils effilochés, brisés ou nus. Jetez les jeux défectueux.
- N'utilisez pas d'ampoules électriques sur les arbres métalliques. Un système électrique défectueux pourrait mettre l'arbre sous tension et électrocuter toute personne qui entre en contact avec l'arbre. Illumez plutôt les arbres métalliques à l'aide de projecteurs placés à une bonne distance de l'arbre et hors de portée de tous.
- Éteignez toutes les décorations illuminées avant de vous coucher ou de sortir.

Les bougies

- Placez les bougies sur une surface stable, loin de tout article qui pourrait s'enflammer.
- Ne laissez pas de bougies allumées sans surveillance.
- Placez les bougies à un endroit loin des courants d'air, rideaux et hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Éteignez les chandelles avant de quitter la pièce ou d'aller au lit.

Le foyer

- Les emballages tels que boîtes, cartons et autres ne doivent pas être brûlés dans le foyer. Ils se consomment trop rapidement et produisent trop de chaleur pour ce genre de construction.
- Ne suspendez pas de bas de Noël sur le manteau du foyer quand il y a un feu de foyer.
- Placez toujours un pare-étincelles en avant du foyer afin de vous protéger contre les étincelles qui s'échappent.
- N'utilisez jamais d'essence ou autre liquide inflammable pour démarrer un feu de foyer.
- Ne vous servez que du bois desséché ou sec.
- Ne laissez jamais le foyer ou le feu se consumer sans surveillance.
- Ramassez régulièrement les cendres. Placez-les dans un contenant de métal et entreposez-les à l'extérieur, loin des matières inflammables.
- Ne vous servez pas de l'arbre de Noël comme bois de chauffage.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance ordinaire - 23 septembre 2013

- **Avis de motion - modification règlement 2013-036 :** Règlement déterminant les normes pour le stationnement du centre communautaire et de l'école.
- **Programme d'amélioration du réseau routier :** Résolu qu'une demande d'aide à l'amélioration du réseau soutier soit corrigée et réadressée à notre député, M. Sébastien Schneeberger, afin de considérer les travaux suivants soient le rechargement de la Route Talbot, des rues Fortin et Guay pour un budget approximatif de 29 000\$. Cette résolution corrige la résolution 2013-115 traitant du même sujet.
- **Taxation scolaire - Commission Scolaire des Chênes :** Mme la Directrice Générale résume la rencontre avec la direction de la Commission Scolaire des Chênes et, suite à une présentation, le but de la loi est d'atteindre le même taux de taxation pour l'ensemble de leur territoire. Donc, les représentations doivent être effectuées en fonction d'une modification à la loi afin de permettre un taux distinct pour les écoles appartenant aux municipalités.

Séance ordinaire - 1 octobre 2013

- **Rue de la Terrasse - taxation antérieure :** Résolu d'autoriser la direction à abolir toute taxe due au 31 décembre 2013 afin de permettre le transfert de la rue de la Terrasse aux propriétaires riverains.
- **Assurance collective :** Résolu d'autoriser la direction à présenter une demande d'affiliation et permettre sa conclusion avec la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham pour la gérance d'une assurance collective pour les employés municipaux et ce pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.
- **Transfert budgétaires :** Résolu d'approuver les transferts proposés afin de permettre l'équilibrage selon les projets complétés et ceux reportés.
- **Rapport financier 2012 :** Information qu'une modification doit être apportée au financement des dépenses relatives au programme de la taxe d'accise sur l'Essence et Contribution du Québec (TECQ) afin de bien représenter la décision du conseil municipal à cet effet.
- **Dépôt du rapport comptable :** Tel que prescrit au règlement le suivi budgétaire, le rapport comparatif est déposé séance tenante.
- **Mairie - Rampes :** Résolu d'octroyer la réfection des rampes à la mairie à Atelier Soudure MD selon l'offre déposée au montant de 2 780\$ plus taxes.
- **Soumission - Réservoir incendie :** Résolu de rejeter les soumissions reçues et de reporter ce projet.
- **Règlement 2013-038 - Accès et stationnement/École et centre communautaire - Modification 1 :** Résolu qu'il soit statué et ordonné par règlement 2013-038 « Accès et stationnement/École et centre communautaire - modification 1 » et statué comme suit (remplacement de l'article 5)
Article 5 - stationnement de véhicules : 5.1 Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule routier dans une voie d'accès ou dans une voie prioritaire. Les cours prévues pour le service d'incendie doivent toujours être maintenues en bon état afin d'être utilisables en tout temps par les véhicules du service d'incendie et des

affiches doivent signaler cette interdiction. Toutefois, les véhicules servant au chargement ou au déchargement de marchandises et ceux devant laisser monter ou descendre des passagers peuvent être immobilisés dans ces voies pour la durée de ces opérations à condition que le conducteur demeure constamment près du véhicule et que les opérations s'effectuent avec rapidité; 5.2 Il est interdit de stationner à l'extérieur des cases marquées à l'exception d'un volume de véhicules supplémentaires au nombre de cases disponibles.

- **Autorisation Municipalité Kingsey Falls :** Résolu d'autoriser la direction à conclure une entente de fonctionnement afin de permettre au service incendie de Kingsey Falls l'utilisation d'un point d'eau situé sur la Route du Pont.
- **Journée Canadian Tire :** Le conseil ne désire pas participer à cette activité.
- **Rang Therrien :** Information à l'effet que les premiers forages ont été effectués et que le dossier est en cours d'analyse par le MTQ, probablement que le déplacement de la route sera suggéré. Des explications ont été fournies quant au maintien des modalités du programme malgré la possibilité du déplacement de la route.
- **Réserves d'eau - Entretien d'hiver :** Résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à conclure les ententes et ainsi permettre à Mme la Mairesse ainsi qu'à la Directrice Générale/secrétaire-trésorière de signer les documents nécessaires pour la conclusion de ces dites ententes, pour et au nom de la Municipalité.
- **Circulaire - disposition des bacs :** Information transmise en raison d'un changement d'équipement mécanisé et à l'occasion donc, les bacs doivent être disposés différemment (roues vers la résidence).
- **Demande CPTAQ - Jocelyn Gendron :** Résolu d'appuyer la demande de M. Jocelyn Gendron auprès de la CPTAQ pour la construction d'une résidence sur une partie des lots 24B et 24C dans le 9^e Rang du Canton de Kingsey.
- **Bienvenue aux nouveaux arrivants :** Mme la Mairesse résume la première édition des « Nouveaux arrivants » qui ont été accueillies le 30 septembre dernier par la Municipalité et leurs organismes. Un dépliant avec des coordonnées des différents services leur a été remis avec de petits présents promotionnels de notre Municipalité. L'initiative a été appréciée par les participants.
- **Bureau municipal 4 octobre 2013 :** Résolu de fermer le bureau administratif de la Municipalité le 4 octobre prochain en raison de la mise en candidature qui se tiendra sans interruption à la salle du conseil municipal.

Séance ordinaire - 11 novembre 2013

- **Rapport annuel du Maire :** Mme la Mairesse a déposé son rapport annuel 2012 dont une copie a été transmise par la poste à tous les citoyens.
- **Dépôt Rapport Financier 2012 « corrigé » :** Redressements des états antérieurs, comptabilisant des revenus du Programme « Taxe sur l'Essence et contribution du Québec (TECQ 2010-2013) tel que prévu à la résolution 2010-12-210 et réévalués lors de l'adoption du budget 2012.



Séance ordinaire - 11 novembre 2013 (suite)

- **Transferts budgétaires** - Item retardé à l'ajournement.
- **Code d'Éthique et de Déontologie des élus municipaux de Saint-Lucien** : Item retardé à l'ajournement.
- **Formation en Éthique (3 nouveaux élus)** : Résolu d'inscrire les trois nouveaux élus soient Mme Diane Bourgeois, MM David Gauthier et Daniel Gaudet, pour une formation en éthique qui sera dispensée au cours de l'année 2014 (3 mai 2014-Saint-Lucien - au coût de 215 \$ chacun.
- **Maire suppléant** : Résolu que M. François Bernard soit désigné comme maire suppléant à compter de ce jour.
- **Nomination de divers comités de travail** : Idem retardé à l'ajournement.
- **Élection novembre 2013** : Item retardé à l'ajournement.
- **Fossé - drainage de la cours** : Item retardé à l'ajournement.
- **Traverse - Club Quad Centre du Québec (17-160)** : Résolu d'autoriser le Club Quad Centre du Québec (17-160) d'utiliser le Rang Therrien afin d'atteindre leur sentier et ce pour la saison 2013-2014 en respectant les normes de signalisation requises et d'en faire l'installation et de maintenir sa conformité tout au long de la saison et ce, à leurs frais.
- **Émission de constats d'infraction - règlement 2002-009 garde des animaux** : Résolu que MM Pierre Boulanger, patrouilleur et responsable des licences, Sébastien Quirion et Mme Kathy Jacques, patrouilleurs ainsi que M. Philippe Labonté, directeur de la SPAD, soient désignés pour émettre des constats d'infraction pour la Municipalité de Saint-Lucien. Il est également résolu que la présente résolution abroge et remplace la résolution 2009-12-243 traitant du même sujet.
- **Demandes de modifications aux règlements d'urbanisme** : Item retardé à l'ajournement.
- **Tirage du concours du P'tit Curieux** : Item retardé à l'ajournement.
- **Ajournement de la séance** : Résolu d'ajourner cette séance au lundi, 18 novembre 2013, à 19h30.

Séance d'ajournement - 18 novembre 2013

- **Transferts budgétaires** : Résolu d'approuver les transferts proposés afin de permettre l'équilibrage selon les projets complétés et ceux reportés ainsi que d'inclure le redressement des revenus.
- **Code d'Éthique et de Déontologie des élus municipaux de Saint-Lucien** : Avis de motion est donné pour son adoption avec dispense de lecture concernant le projet 2013-039 « Code d'Éthique et de Déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Lucien » qui sera adopté lors de la séance ordinaire prévue le 2 décembre prochain.
- **Nomination de divers comités** : Résolu de nommer des comités de travail en désignant leurs membres. Résolu également que Mme la Mairesse fait partie de tous les comités créés.
 - Voirie : François Bernard, Diane Bourgeois, Sylvie Lampron
 - Sécurité Incendie : Sylvie Lampron, Ghislaine B. Lampron, Daniel Gaudet
 - Sécurité Publique et Urgence : Ghislaine B. Lampron, Daniel Gaudet
 - Aménagement et Urbanisme : Ensemble du conseil

- Loisirs : Ghislaine B. Lampron
 - Culture : Ghislaine B. Lampron, David Gauthier, François Bernard
 - École (besoins fonctionnels) : Ghislaine B. Lampron, David Gauthier
 - Bâtiments : François Bernard, Sylvie Lampron, Daniel Gaudet
 - Environnement : Sylvie Lampron, Ghislaine B. Lampron, Diane Bourgeois
 - Administration : Sylvie Lampron, Ghislaine B. Lampron, Diane Bourgeois
 - Site Web : François Bernard, David Gauthier
 - Pont Gagnon : François Bernard, Diane Bourgeois
- **Élections novembre 2013 - Budget électoral** :
Budget - 10 500\$: salaires 6 500\$ et fournitures 4 000\$
Dépenses - 7 021.26\$: salaires 5 163.38\$ et fournitures 1 857.88\$
- **Dépôt des huit (8) rapports des candidats (section 2)** dont l'original est transmis au DGE.
 - **Fossé - drainage cours** : Afin de permettre un drainage adéquat des cours du centre et de l'école, un nettoyage d'un fossé sera effectué à l'arrière du centre sous la supervision de l'inspecteur.
 - **Remorque (génératrice-mairie)** : Résolu d'autoriser l'inspecteur à faire l'achat d'une remorque afin de permettre le déplacement de la génératrice-mairie en toute situation. Un budget de 760\$ est par la présente autorisé.
 - **Adhésion 2014 - Québec Municipal** : Résolu d'autoriser l'adhésion annuelle à Québec Municipal au coût de 275 \$ plus taxes.
 - **Bureau de poste** : Mme la Mairesse résume l'évolution du dossier lequel n'étant pas sous la gérance de la Municipalité mais qui est suivi par le conseil.
 - **Taxation scolaire** : Mme la Mairesse indique les démarches entreprises et celles à venir afin de représenter l'insatisfaction des citoyens quant à une augmentation majeure de la taxation scolaire malgré notre situation concernant la participation financière de la Municipalité en rapport aux dépenses d'entretien des locaux utilisés par la Commission Scolaire des Chênes pour leur clientèle.
 - **Compresseur** : Résolu d'autoriser l'inspecteur à faire l'achat d'un compresseur afin de lui permettre d'effectuer des travaux d'entretien, selon un budget d'environ 500\$.
 - **Valorisation matières organiques** : Résolu de transmettre l'avis du conseil à la MRC de Drummond concernant le compostage, le moyen retenu pour notre Municipalité est du compostage individuel par nos citoyens par l'amas de matières organiques sur leur propriété personnelle.
 - **Demande de modifications aux règlements d'urbanisme** : a) Ajout services postaux (prévoir également zones H10 et H11) (projet de règlement 2013-040); b) Ajout usage mixte (résidence + commerce de réparation, vente et location mini mécanique (projet de règlement 2013-041); c) Demande d'autoriser deux logements refusée afin de conserver l'incitation aux commerces; d) Réduire la marge avant à 6 mètres - Rue Rochefort (former une zone) (droit de règlement 2013-042).





Séance d'ajournement - 18 novembre 2013 (suite)

- Résolu que la Municipalité de Saint-Lucien d'adopter les premiers projets de règlements 2013-040, 2013-041, 2013-042 et qu'une assemblée publique se tiendra à la salle municipale le 2 décembre 2013 à 19h15 pour en faire la présentation.

Résolu de refuser la demande pour autoriser un bâtiment de deux logements à l'intérieur de la zone C-5 afin de conserver l'incitation aux commerces actuellement autorisés à l'intérieur de ce secteur résidentiel.

- **Carrières et sablières** : La Directrice Générale indique que nous avons des prix budgétaires de 2 000\$/site, augmentés à 3 500\$/site et que finalement le coût serait de 5 000\$ pour un seul site. Une vérification auprès de notre aviseur légal a été effectuée et que pour le dossier en litige, il n'est pas urgent de faire les prélèvements avant l'an prochain.
- **Distance entre des porcheries** : Résolu que la Municipalité de Saint-Lucien demande une modification au Règlement de Contrôle Intérimaire (RCI) pour permettre le contingentement des élevages porcins sur son territoire de façon à porter la distance minimale de un (1) kilomètre entre toute unité d'élevage de porcs existante et une nouvelle, à un kilomètre et demi (1.5).
- **Tirage concours P'tit Curieux** : Félicitations à Mme Thérèse Dubois pour sa participation qui se mérite une carte cadeau de 50\$ chez BuroPro.

Séance ordinaire - 2 décembre 2013

- **Liste des comptes impayés** : Résolu que les comptes qui auront toujours des arrrages de plus d'un an ou ayant été déterminés par ledit conseil, ces propriétaires auront une correspondance par « courrier recommandé » avant la transmission à la MRC de Drummond afin de les prévenir des procédures qui suivront, le cas échéant.
- **Avis de motion - règlement de taxation pour l'année 2014** : Avis de motion est donné afin que soit présenté pour adoption un règlement établissant tous les taux d'imposition et des charges pour l'année 2014.
- **Calendrier des séances du Conseil 2014** : Résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014 qui se tiendront principalement le lundi et qui débiteront à 19 h 30 : 13 janvier (2^e lundi) - 3 février - 3 mars - 7 avril - 5 mai - 2 juin - 7 juillet - 11 août (2^e lundi) - 2 septembre (mardi, lendemain du jour férié) - 6 octobre - 3 novembre - 1 décembre.
- **Horaire bureau - période des Fêtes** : Résolu de fermer le bureau municipal au public durant la période du 21 décembre 2013 au 5 janvier 2014 inclusivement (période basée sur les vacances de la construction).
- **Bourses étudiantes - volet municipal - édition 2013-2014** : Résolu de verser un montant de 350\$ pour notre participation d'une bourse de Saint-Lucien qui sera remise à un étudiant de notre territoire en fonction des critères de réussite scolaire.
- **Taux 2014 - pour frais de représentation et de déplacements** : Résolu d'établir à 0.50\$/du kilomètre le taux de remboursement pour les déplacements des employés ainsi que pour ceux des élus à l'extérieur de la

municipalité. Il est également résolu d'accorder un remboursement des coûts réels jusqu'à concurrence de 20\$ pour les déjeuners, 30\$ pour les dîners et de 35\$ pour les soupers.

- **Code d'Éthique et de Déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Lucien** : Résolu unanimement d'adopter le code d'Éthique et de Déontologie.
- **Conditions des employés municipaux** : Résolu de mandater Mme la Mairesse ainsi que la Directrice Générale à signer et transmettre un document établissant les conditions pour l'année 2014 pour chacun des employés municipaux, le tout selon la décision du conseil municipal.
- **MMQ - Évaluations bâtiments** : Résolu de mandater Daniel Bouchard pour compléter l'évaluation de l'ensemble de nos bâtiments municipaux, soit le garage, pour une somme de 400\$ plus taxes.
- **Formation FQM - Nouveaux élus** : Résolu de permettre aux trois nouveaux élus de suivre les formations offertes à Saint-Lucien au cours de l'année 2014. Il est résolu de permettre à Mme la Mairesse, à la Directrice Générale et au maire suppléant à suivre une formation concernant les communications avec les médias si cette formation se tient à Saint-Lucien tel qu'en planification.
- **Avis de motion - règlement 2013-044 - Accès et stationnement Modification 2** : Avis de motion afin d'établir la délivrance de constats au règlement d'Accès et stationnement par l'inspecteur municipal, le directeur des incendies, le préventionniste et la Sûreté du Québec.
- **Plan de Sécurité Civile** : Information à l'effet que le plan pourrait être déposé éventuellement lors d'une prochaine réunion.
- **Rang Therrien - décret 27-7-2013** : La Directrice Générale informe le conseil que l'étude géotechnique du secteur affecté ainsi que l'évaluation des différentes alternatives suggérées ont été transmises au Ministère de la Sécurité Civile.
- **Castors** : Suite à l'évaluation des coûts actuellement déboursés pour le traitement du dossier des castors et une comparaison avec deux offres de services, il est plus avantageux de poursuivre notre pratique actuelle.
- **Avis de motion - Règlement 2013-040 « H-10, H-11, P1 - Ajout services postaux »**.
- **Avis de motion - Règlement 2013-041 « C 2 - Ajout usage mixte (résidence + commerce de réparation, vente et location mini mécanique »**.
- **Avis de motion - Règlement 2013-042 « Création zone H-7.1 à même la zone H7 »**.
- **Demandes de modifications (Maison Intergénérationnelle, développ. Zone marécageuse) : Règlement à venir.**
- **Politique de remboursement des frais de non-résidents pour les activités culturelles et de loisirs - Modification 2** : Résolu d'adopter la « Politique de remboursement des frais de non-résidents pour les activités culturelles et de loisirs - Modification 2 » telle que présentée, dont l'entrée en vigueur sera effective à compter de l'année 2014.
- **Jeudis en chansons** : Résolu de poser notre candidature au « Jeudis en Chansons » pour un engagement de 150\$.





NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-LUCIEN

Par Robert Richard, curé

LA GUIGNOLÉE : UNE ACTIVITÉ DE FRATERNITÉ ET DE SOLIDARITÉ :

Le 1^{er} décembre dernier avait lieu la Guignolée. C'était beau de voir l'empressement, la joie et la générosité des bénévoles et donateurs. Grâce à eux, des personnes appauvries auront un peu de répit, en ce temps des fêtes, en bénéficiant d'un panier de Noël. C'est de l'Évangile en actes. Comme dit Jésus : « ce que vous faites aux plus petits qui sont mes frères et mes sœurs, c'est à moi que vous le faites ». Quelqu'un me disait, à l'occasion de la Guignolée : « Je m'implique parce qu'un jour notre famille a dû demander de l'aide. C'est quelque chose, vous savez, que d'avoir à dire qu'on aurait besoin d'un panier de Noël. Mais je me souviens aussi de la grande générosité des gens et pour moi, c'est devenu un « must » que de participer à la Guignolée. »

NOUVEAU TARIF POUR L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE :

Le Conseil de Fabrique a résolu de réviser et d'uniformiser le coût de l'entretien de nos quatre cimetières. Ainsi, il en coûtera désormais 150\$ pour une durée de 25 ans (et non plus de 50 ou de 60 ans, comme c'était le cas jusqu'ici selon le cimetière). L'entretien sera renouvelable à l'échéance. Ce nouveau tarif est en vigueur depuis le 1^{er} décembre. Rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque concessionnaire de lot de verser à la Fabrique le montant nécessaire à l'entretien de son lot. Besoin d'information concernant le cimetière de St-Lucien ? Veuillez contacter Jacques Provencher.

ÉCHOS D'UN PÈLERINAGE FAMILIAL À L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH :

Samedi matin, le 9 novembre dernier, les jeunes inscrits au parcours de pré-confirmation ont pris l'autobus, mais pas pour l'école. Ils se rendaient à l'Oratoire Saint-Joseph, sur le Mont-Royal, en compagnie de parents et de grands-parents, à la découverte de Saint Frère André. Comme pour les messes familiales, ce voyage était organisé par Guylaine Marquette, notre dynamique responsable de l'initiation chrétienne auprès des jeunes et de leurs parents. Dans ce parcours, les jeunes ont à découvrir c'est quoi un saint ou une sainte, et que la personnalité de ces derniers a souvent été marquée par l'humilité, le sens du service auprès des autres et une grande confiance en Dieu. À 12 ans, le futur Frère André n'avait plus de parents, pas de santé et savait à peine signer son nom. Mais il avait une grande confiance en Saint Joseph, père adoptif de Jésus. Il se retrouvait en cet humble charpentier de Nazareth. Frère André a rencontré toutes sortes d'embûches dans sa vie, mais aussi des personnes qui ont cru en lui. Tout ça n'a pas manqué de toucher les jeunes et les plus grands qui ont gardé un souvenir impérissable de ce voyage. Sur la photo, quelques-uns des participants à ce pèlerinage.



PREMIER SACREMENT DU PARDON :

Des jeunes qui ont vécu l'an passé le parcours de l'éveil à la foi vivent cette année celui qui les conduit à vivre leur premier sacrement du pardon (cet automne) et leur première communion (au printemps). La célébration du pardon a été vécue avec beaucoup d'intensité de la part des jeunes, mais aussi de certains de leurs parents qui ont choisi de revivre cette rencontre sacramentelle qui peut être renouvelée autant de fois qu'on en sent le besoin dans la vie. Contrairement à une certaine époque heureusement révolue, où ce sacrement était perçu et même tristement présenté comme une sorte de passage devant un grand tribunal, les rencontres d'aujourd'hui, avec le prêtre, sont l'occasion pour plusieurs de découvrir ou de re-découvrir combien le Dieu de Jésus Christ est amour et tendresse, comme en témoigne l'image ci-contre remise à chacun et à chacune en guise de conclusion de ce sacrement. Questionnés sur cette image, plusieurs jeunes ont dit spontanément : « C'est Jésus qui nous fait un gros câlin! » Ils avaient bien saisi le sens du sacrement du pardon.



MESSES DE NOËL ET DU TEMPS DES FÊTES À L'ÉGLISE DE ST-LUCIEN

- Mardi 24 décembre (messe de la nuit de Noël) : 16h (messe familiale)
- Dimanche 29 décembre (fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph) : 9h45
- Mercredi 1^{er} janvier (jour de l'An) : 8h30
- Dimanche 5 janvier (Épiphanie du Seigneur ou « fête des rois ») : 8h30



DES « ADACE » COMME SOLUTION POUR LA PAROISSE SAINT-LUC?

(ADACE = assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique)

L'impossibilité pour l'abbé André St-Cyr de poursuivre son ministère dans notre paroisse a rendu urgente la question de la réorganisation de nos rassemblements dominicaux. Actuellement, nous avons quatre messes par dimanche, soit une par communauté : à St-Joachim, à St-Cyrille, à St-Lucien et à St-Félix. Comme curé, j'en célèbre trois, et je peux vous dire que c'est vraiment le maximum que je peux donner, compte tenu des distances à parcourir et du temps raisonnable à prendre pour chaque célébration. La quatrième est assumée pour le moment par l'abbé Yvon Audet, au moins jusqu'en janvier.

Qu'en sera-t-il pour la suite? Le remplacement de l'une de ces quatre messes par une ADACE pourrait être une solution. Mais, comme curé, je me mets pour le moment en mode « écoute » de ce que vous avez à proposer. Le but est d'en arriver à un « arrangement » qui sera le plus acceptable et accepté possible par tout le monde. Mais vous devinez bien qu'il s'agit là d'un défi considérable car les avis sont diversifiés, et ils s'opposent parfois. Derrière tout ça, il y a la peur, légitime jusqu'à un certain point, de perdre ses acquis, soit l'heure de « sa » messe, des « pratiquants », et surtout de l'argent pour le maintien de nos églises respectives. La question est donc complexe.

Des personnes de nos quatre communautés ont suivi l'an dernier une formation sur la question spécifique de l'animation d'ADACE et sur celle, plus large, du sens et de l'importance du rassemblement des chrétiens à l'occasion du Jour du Seigneur. Elles se sont réunies de nouveau le 6 novembre dernier et j'ai été fort impressionné par leur dynamisme ainsi que leur engagement pour le maintien de nos rassemblements dominicaux. Ces personnes se reverront en janvier. C'est pourquoi je vous donne les noms de celles qui forment l'équipe de St-Lucien, afin que vous puissiez leur exprimer vos points de vue et suggestions. Il s'agit de Gisèle Champagne, Gilles Bouchard et François Bernard.

Pour quelque temps, nous reviendrons souvent sur cette question, dans le feuillet paroissial notamment. L'important, c'est que les décisions qui concernent toute la communauté ne soient pas prises seulement par quelques personnes. Une assemblée de paroissiens (nes) pourrait d'ailleurs avoir lieu après les fêtes.

VŒUX À L'OCCASION DE NOËL ET DE LA NOUVELLE ANNÉE :



À Noël de l'année dernière, j'étais loin de m'imaginer que je serais, un an plus tard, à vous écrire dans le *P'tit Curieux*, à vous, chers amis de St-Lucien. Mais je peux vous dire sincèrement que je reçois comme un beau cadeau que d'être curé parmi vous. Nous avons encore à prendre du temps pour nous connaître. Les événements s'en chargeront. Mais je me plais chez vous et c'est avec joie et affection déjà que je vous porte quotidiennement dans ma prière. Que Dieu vous bénisse en ce Noël, à l'aube d'une nouvelle année!

Au nom de Gisèle Letarte et de Guylaine Marquette, qui forment avec moi l'équipe pastorale de la paroisse Saint-Luc, au nom aussi des membres du Conseil d'orientations pastorales et du Conseil de Fabrique, je désire vous souhaiter une vie pleine et bonne, avec la foi et l'espérance. Et rappelez-vous toujours que, si le Père Noël ne vient que pour les enfants sages, Jésus, lui, est venu pour tout le monde. Joyeux Noël et bonne année!

La guignolée du 1^{er} décembre 2013 a rapporté 1 422,68\$ et nous avons recueilli des denrées pour répondre à la demande. Un gros merci à la cinquantaine de solliciteurs ainsi qu'à toutes les personnes qui ont préparé le repas pour nos bénévoles. Merci à toute la population de Saint-Lucien pour votre généreuse contribution.

Rappel de la CGA ou dîme: merci de nous retourner votre contribution avant le 31 décembre, cela aiderait la communauté de Saint-Lucien à atteindre son objectif.

Il y va de la survie de notre église.

St-Lucien : Objectif : 20 000\$ À date : 11 000\$

Gilles Bouchard, Marguiller



Bonjour chers amis de la Fadoq St-Lucien.

Je veux tout d'abord remercier et féliciter les responsables du journal Le Petit Curieux pour leur magnifique travail, leur bénévolat et leur grande persévérance.

Le Temps des Fêtes est un moment privilégié pour faire le plein de bonheur. Je vous souhaite d'en profiter pleinement avec vos enfants, petits-enfants dans la pure tradition de nos ancêtres. Les cadeaux au pied de l'arbre, la messe avant le réveillon, la bénédiction du jour de l'An, enfin la vraie magie qui opère encore dans nos cœurs d'enfants.

Heureuses Fêtes à vous tous ! Bonne Année 2014 et surtout bonne santé et semer l'amour autour de vous.

Voici le calendrier de nos activités en 2013-2014.

4^e samedi du mois (sauf juin, juillet, août) : soirées de danse avec le duo Franclair. La participation augmente de plus en plus. Bienvenue à tous!

8 janvier : reprise de nos activités à 14h les mercredis au centre communautaire

Il y aura réunion d'information par le Carrefour des aînés le 22 janvier 2014 à 19h au Centre communautaire de Saint-Lucien.

Février : dîner de la St-Valentin (le lieu et la date est à confirmer).

9 mars : à 13h30 Super Bingo au profit de l'église de St-Lucien.

Dîner à la cabane à sucre chez Ti-Père, fin mars ou début avril

23 avril : à 14h, assemblée générale de Fadoq de St-Lucien

Mai : dîner de la fête des mères et des pères (le lieu et la date est à confirmer).



Il y aura réunion d'information par le Carrefour des aînés le 22 janvier 2014 à 19h au Centre communautaire de Saint-Lucien.

Le Carrefour d'information pour aînés est un service du Centre d'action bénévole Drummond. Il vient en aide aux personnes âgées, de 55 ans et plus de la MRC Drummond, ayant de la difficulté à trouver et à comprendre une information ou étant embêtée par les boîtes vocales et les recherches internet (ex : programmes gouvernementaux, parapublics ou communautaires).

Les objectifs sont :

- Promouvoir et vulgariser l'information concernant différents formulaires : **demande de la Sécurité de vieillesse, demande de supplément de revenu garanti, crédit d'impôt pour maintien à domicile, allocation logement, crédit de solidarité.**
- Soutenir les personnes aînées dans leurs démarches pour améliorer leurs conditions de vie et pour faire respecter leurs droits (**changement d'adresse, formulaire suite à un décès et plus encore**)

Les services sont offerts gratuitement téléphonez 819 472-6101

Ghislaine Lamoureux, agente de projet

Gilles Bouchard, président



Les loisirs OTJ St-Lucien

Bonjour,

L'OTJ Loisirs de Saint-Lucien aimerait souhaiter à tous et à chacun nos meilleurs vœux pour le temps des fêtes et une année 2014 remplie de bonheur et de santé.

Et pour garder notre santé, il faut être en forme. Par le fait même, aussitôt que la température nous le permettra nous pourrons rendre utilisable la patinoire.

Pour information, n'hésitez pas à contacter Jocelyn 819-397-4486.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

Nous vous invitons comme à chaque année à venir participer à l'assemblée générale qui aura lieu le 28 janvier 2014 à 19h30, à la salle communautaire pour le bilan financier et les élections.

L'équipe des Loisirs OTJ de Saint-Lucien





Chers lecteurs et lectrices,

Voilà que l'automne tire déjà à sa fin et que l'hiver frappe à nos portes. Plusieurs activités ont eu lieu au sein de notre cercle de fermières depuis le début de l'automne, dont le Bingo annuel qui s'est déroulé en octobre dernier. Nous tenons à remercier tous nos commanditaires qui nous ont permis de mener à bien notre si belle activité. Nous désirons également remercier tous les gens qui se sont déplacés pour participer au Bingo. Sans vous tous, notre Bingo n'aurait pu avoir lieu. De plus, nous avons connu cette année un taux de participation record. Bravo à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au Bingo des Fermières.

Nos fermières ont également eu la chance de participer à plusieurs formations cet automne, dont une formation sur la dentelle roumaine, le tissage, la broderie de Schwalm et j'en passe. Les Fermières s'amuse de pied ferme à confectionner la section de Saint-Lucien pour la courtepointe commémorative régionale qui verra le jour en 2015. De plus, des articles de Noël artisanaux sont fabriqués dans le but d'être vendus à l'encan régionale pour la journée du printemps. Beaucoup de plaisir en vue pour nos fermières. Si vous souhaitez vous joindre à nous et participer à nos multiples activités contactez-nous et il nous fera plaisir de vous accueillir.

Nous en sommes actuellement à préparer notre activité de Noël qui aura lieu mercredi le 4 décembre prochain à la salle communautaire. Nous vous attendons, chères fermières, en grand nombre.

Nous vous souhaitons à tous, un Joyeux Noël et nos vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Je vous dis à bientôt, nous nous reverrons en 2014.

Caroline Rocheleau-Houle

Responsable des communications et du recrutement pour le Cercle de Fermières de Saint-Lucien



Fierté régionale de 1944

Section locale de St-Lucien

*La Société Saint-Jean-Baptiste
Du Centre-du-Québec*

Bonjour à toutes et à tous,

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 9 février 2014 au centre communautaire de Saint-Lucien. Nous vous invitons à y assister en grand nombre. Vous recevrez une invitation pour cet événement dans la première semaine de janvier.

Un concours sera lancé sous peu dont le thème est «On doit dire....». Vous recevrez par la poste les modalités du concours. Ces concours sont autant de moyens pour la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec de promouvoir la langue française ainsi que la culture et les arts. Nous vous invitons à y participer. Bonne chance aux participants.

La période des Fêtes approche à grand pas. Je vous souhaite beaucoup de moments de bonheur en compagnie de votre famille ainsi que de vos amis. Santé, bonheur et prospérité sont les vœux que nous vous transmettons. Pour conclure, n'oubliez pas de nous faire parvenir vos demandes d'aide financière que nous analyserons avec grand intérêt. Il est important de se conformer aux nouvelles règles en vigueur.

Joyeuses Fêtes!

La présidente,

Suzanne P. Lebeau





Ahh, l'hiver!

En hiver, les opportunités ne manquent pas, du ski à la planche, du patin aux glissades et des forts aux bonhommes de neige! Les sports d'hiver sont ceux qui font aimer l'hiver à ceux qui préféreraient partir vers des pays moins blancs. L'hiver, c'est aussi le temps où nous entrons en «hibernation». Le temps où nous rêvons d'aller nous réchauffer avec un bon chocolat chaud et une grosse couverture moelleuse devant un beau foyer.

La saison de la neige rime avec Noël et cette fête attendrit tout le monde. Nous sommes tous curieux de la nature du paquet qui se trouve sous l'arbre de Noël où il y a notre nom d'inscrit. Je vous souhaite vos désirs les plus cher mais surtout de profiter de cette occasion pour partager et échanger avec tout ces gens qui seront autour de vous dans ces moments de festivités. :)

Ceci sera mon conseil ce mois-ci: Pensez à vous cet hiver! Nous le faisons trop rarement. Pendant les vacances, reposez-vous le plus possible.

À l'école, la pression est partout. On ne doit pas être en retard ni trop en avance, on doit avoir de bons résultats, on doit être bien peigné et bien habillé, on ne doit pas être trop différent des autres ni trop semblable et on ne doit pas être trop peu comme ceci ni trop comme cela. C'est simple! Il faut être toujours parfait et ce, dans toutes les disciplines. « Ça suffit de tout ça! »

Votre défi du retour des fêtes est seulement d'être vous-mêmes et de prendre le temps pour chaque chose. Nous faisons tant de choses en même temps que nous oublions ce qui est le plus important pour nous. De plus, les choses que nous accomplissons sont trop souvent incomplètes.

Alors voilà, jouez dans la neige, allez voir Hunger Game (l'embrasement) si ce n'est pas déjà fait ainsi que le Hobbit (deuxième partie), et surtout relaxez!

Bon hiver! (Nous avons tous si hâte :))



**Que la sérénité du temps des Fêtes
soit un heureux prélude à l'année nouvelle.**

**Recevez nos meilleurs vœux de bonheur,
santé et prospérité.**

**Joyeux Noël
et une
Heureuse Nouvelle Année !**

Nos bureaux seront fermés les mercredi et jeudi 25 et 26 décembre 2013 ainsi que les mercredi et jeudi 1 et 2 janvier 2014.

Veuillez noter que les autres jours de ces semaines, la Caisse sera ouverte jusqu'à 15 heures.





Bonjour,

ACTIVITÉS SCOLAIRES

Cette année, nous avons accueilli les élèves sur le thème « Il y a du moi là-dessous! » Une animation interactive sur l'estime de soi de l'Atelier Bleu M'ajjjiiik leur a été présentée. Des parents du conseil d'établissement ont aussi organisé une épluchette de blé d'inde pour le dîner. Un grand merci de cette belle collaboration. En septembre, les élèves ont vécu une très belle activité récompense alors que Pascal Boisjoli et Karyn Gallant sont venus parler des animaux et du trappage. Les enfants ont pu voir et toucher les fourrures et Karyn avait même préparé une petite dégustation. Un beau merci pour votre implication! Cette année, la fête de Noël sera un peu différente. En effet, la journée se vivra sur les heures de classe avec de belles activités prévues. Nous tenons à remercier les Chevaliers de Colomb qui nous ont fait un don pour cette fête.

CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Notre campagne de financement bat son plein! Cette année, nous vendons **des produits du verger « Le Versant Rouge »**. Confiture, gelée, pétillant non-alcoolisé... Chaque famille aura une caisse de 12 articles à vendre. **Vous pourrez aussi vous en procurer au Dépanneur St-Lucien.** Nous vous remercions à l'avance de nous encourager en achetant ces produits dont les profits serviront à offrir de belles activités récompenses aux élèves. Cette année, nous tiendrons aussi un **bazar printanier** au centre communautaire le 12 avril. Nous y vendrons des objets fabriqués par les élèves ainsi que des articles en très bon état qui nous seront donnés par les gens qui souhaitent nous encourager. Toutefois, comme nous n'avons pas d'espace d'entreposage, si vous souhaitez collaborer avec nous, nous vous demandons d'attendre notre avis avant d'apporter quoi que ce soit à l'école. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école au 819-850-1612 poste 0.

BIBLIOTHÈQUE

L'an dernier, grâce à la collaboration de la municipalité et de Paysagement Nancy, nous avons pu organiser une bibliothèque commune pour les élèves de l'école et leur offrir davantage de nouveaux livres. De plus, Madame Nancy Betts et Monsieur Sylvain Payant ont réalisé un magnifique aménagement de ce local. Nous tenons à les remercier grandement. Les élèves et le personnel de l'école en sont ravis! Merci à tous nos précieux collaborateurs!

ASPHALTE

En début d'année, la municipalité a complètement refait l'asphalte autour de l'école. Cela permet à nos élèves de jouer en sécurité dans la cour et de maintenir l'intérieur de notre école encore plus propre. Le conseil d'établissement a également financé le lignage de nouveaux jeux afin d'offrir plus de possibilités à nos jeunes. La collaboration entre l'école et la municipalité... c'est gagnant pour nos jeunes!

La réflexion du journal



Une histoire qui fait réfléchir... et verser quelques larmes.

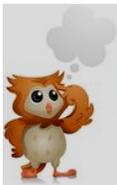
À la dernière minute, je me suis dépêchée de me rendre au magasin à rayons pour faire mes emplettes de Noël. Quand j'ai vu tout le monde qu'il y avait, je me suis mise à maugréer: je vais passer un temps interminable ici et j'ai encore tant de choses à faire. Noël commence vraiment à devenir une corvée. Ce serait tellement bien de me coucher et de me réveiller seulement après. Mais je me suis fais un chemin jusqu'au département des jouets et là, j'ai commencé a maugréer contre le prix des

jouets en me demandant si les enfants joueraient vraiment avec.

Je me suis retrouvée dans l'allée des jouets.

Du coin de l'œil, j'ai remarqué un petit bonhomme d'environ 5 ans qui tenait une jolie petite poupée contre lui... Il n'arrêtait pas de lui caresser les cheveux et de la serrer doucement contre lui.





Je me demandais à qui était destinée la poupée.

Puis le petit garçon se retourna vers la dame près de lui: " Ma tante, es-tu certaine que je n'ai pas assez de sous? " La dame lui répondit avec un peu d'impatience: " Tu le sais que tu n'as pas assez de sous pour l'acheter"

Puis sa tante lui demanda de rester là et de l'attendre quelques minutes. Puis elle partit rapidement.

Le petit garçon tenait toujours la poupée dans ses mains.

Finalement, je me suis dirigée vers lui et lui ai demandé à qui il voulait donner la poupée. " C'est la poupée que ma petite sœur désirait plus que tout pour Noël. Elle était sûre que le Père Noël la lui apporterait "

Je lui dis alors qu'il allait peut-être lui apporter.

Il me répondit tristement: " Non, le Père Noël ne peut pas aller là où ma petite sœur se trouve maintenant... Il faut que je donne la poupée à ma maman pour qu'elle lui apporte "

Il avait les yeux tellement tristes en disant cela. "

Elle est partie rejoindre Jésus. Papa dit que maman va aller retrouver Jésus bientôt elle aussi alors j'ai pensé qu'elle pourrait prendre la poupée avec elle et la donner à ma petite sœur "

Mon cœur s'est presque arrêté de battre.

Le petit garçon a levé les yeux vers moi et m'a dit: " J'ai dit à papa de dire à maman de ne pas partir tout de suite. Je lui ai demandé d'attendre que je revienne du magasin "

Puis il m'a montré une photo de lui prise dans le magasin sur laquelle il tenait la poupée en me disant: " Je veux que maman apporte aussi cette photo avec elle, comme ça, elle ne m'oubliera pas. J'aime ma maman et j'aimerais qu'elle ne me quitte pas mais papa dit qu'il faut qu'elle aille avec ma petite sœur "

Puis il baissa la tête et resta silencieux.

Je fouillai dans mon sac à mains, sortis une liasse de billets et demandai au petit garçon: " Et si on recomptait tes sous une dernière fois pour être sûrs?"

" Ok " dit-il " Il faut que j'en aie assez "

Je glissai mon argent avec le sien et nous avons commencé à compter. Il y en avait amplement pour la poupée et même plus.

Doucement, le petit garçon murmura: " Merci Jésus pour m'avoir donné assez de sous "

Puis il me regarda et dit: " J'avais demandé à Jésus de s'arranger pour que j'aie assez de sous pour acheter cette poupée afin que ma maman puisse l'apporter à ma sœur. Il a entendu ma prière. Je voulais aussi avoir assez de sous pour acheter une rose blanche à ma maman mais je n'osais pas lui demander. Mais il m'a donné assez de sous pour acheter la poupée et la rose blanche. Vous savez, ma maman aime tellement les roses blanches... "

Quelques minutes plus tard, sa tante revint et je m'éloignai en poussant mon panier. Je terminai mon magasinage dans un état d'esprit complètement différent de celui dans lequel je l'avais commencé. Je n'arrivais pas à oublier le petit garçon. Puis, je me suis rappelée un article paru dans le journal quelques jours auparavant qui parlait d'un conducteur en état d'ivresse qui avait frappé une voiture dans laquelle se trouvaient une jeune femme et sa fille. La petite fille était morte sur le coup et la mère gravement blessée.

La famille devait décider s'ils allaient la faire débrancher du respirateur.

Est-ce que c'était la famille de ce petit garçon?

Deux jours plus tard, je lus dans le journal que la jeune femme était morte. Je ne pus m'empêcher d'aller acheter un bouquet de roses blanches et me rendre au salon mortuaire où était exposée la jeune dame. Elle était là, tenant une jolie rose blanche dans sa main, avec la poupée et la photo du petit garçon dans le magasin.

J'ai quitté le salon en pleurant sentant que ma vie changerait pour toujours.

L'amour que ce petit garçon éprouvait pour sa maman et sa sœur était tellement grand, tellement incroyable. Et en une fraction de seconde, un conducteur ivre lui a tout enlevé.

LES AMIS SONT DES ANGES QUI NOUS SOULÈVENT QUAND NOS AILES N'ARRIVENT PLUS À SE RAPPELER COMMENT VOLER !!!





ANNIVERSAIRES :

Janvier :

- 02 - Maurice Gendron
- 11 - Gisèle Beauregard
- 13 - François Bernard
- 16 - Lynda Lalancette
- 19 - Michel Paradis
- 21 - Danielle Rocheleau
- 23 - Dominic Noël St-Sauveur
- 26 - Claire Provencher
- 26 - Marie-Claude Rocheleau
- 29 - Pierre Mercier
- 30 - Dave Lussier

ANNIVERSAIRES :

Février :

- 2 - Amélie Boisclair
- 7 - Richard Rocheleau
- 8 - Pascal Laterreur
- 8 - Gilles Côté
- 9 - Martin Provencher
- 11- Stéphane Lebeau
- 11- Richard Lebeau
- 12- Jocelyne Pérusse
- 19 - Ghyslaine St-Sauveur
- 25 - Jocelyn Letendre
- 28- Camil Talbot

Mars :

- 11- Pierrette Ricard
- 17 - Michel Provencher
- 17 - Lauraine Noël
- 18 - Jimmy Rocheleau
- 25 - Gabriel Boucher Lampron
- 28 - Denise Mercier



CONCOURS DU JOURNAL LE P'TIT CURIEUX

Répondez correctement au mots-croisés ayant pour thème : le temps des fêtes et l'hiver et vous pourriez vous mériter une carte cadeau d'une valeur de 50\$ gracieuseté de Buro Pro. Déposez votre coupon réponse au Dépanneur St-Lucien ou au bureau municipal avant le 12 janvier 2014 à 17h00. Un seul coupon par personne. Les membres de l'équipe du journal ainsi que leurs conjoints ne peuvent pas participer à ce concours.

Nom : _____

Tel : _____

Les P'tits Mots Curieux

Horizontalement :

- 3 - Dans le verre ou sous la gouttière
- 5 - On les plante sur les cadeaux à la mode de chez nous
- 6 - Enchanteur, du monde des fées
- 9 - Certains disent plutôt six-pâtes
- 12- Sport d'hiver que l'on pratique dans la cours suite à une averse de neige
- 13- Leurs mères sont les reines à table durant le réveillon
- 14 - Cadeaux
- 16- Le sapin y vit avant de terminer dans notre salon
- 18 - Ski de montagne

Verticalement :

- 1 - Bien qu'elle ne contiennent pas de tourte
- 2 - Des bulles pour le jour de l'an
- 4 - Celle du roi n'a pas l'odeur de sapin comme celle de Noël
- 7- Elle est si vite arrivée lorsqu'on court sur la glace
- 8- Son nouvel album se nomme « Ces Noël's d'autrefois »
- 10- Elle sert de sens olfactif au bonhomme de neige
- 11- Début de la messe de Noël
- 15- Il a le nez rouge
- 17- Il décore le cadeau

Conception :Dany Paquin

